

PROCÉDURE D'INSCRIPTION RENTREE 2025

• ÉTAPE 1 •

Remplir le formulaire de préinscription sur le site : <https://lycee-ndchallans.com/>



• ÉTAPE 2 •

Prendre un rendez-vous avec un responsable pédagogique (apporter les bulletins de notes de l'année en cours lors du rendez-vous et la fiche de choix d'options pour la 2GT) :

- Prendre un rendez-vous en ligne (lien sur notre site) ou ici :

<https://pro.calendoc.net/pro/4907/6286595810324>

• ÉTAPE 3 •

Suite au rendez-vous :

- Cas 1 : En cas d'admission, vous recevrez des codes Ecoledirecte. Ainsi, vous pourrez téléverser les documents administratifs et procéder au versement de l'acompte de 100 € ⁽¹⁾⁽²⁾ sous 5 jours (sinon le dossier est placé en liste d'attente).
- Cas 2 : Nous vous informons du placement sur liste d'attente. Selon les places disponibles, vous serez rappelés pour valider l'admission.

(1) Cette somme sera déduite de la facturation 2025-2026. Elle ne sera remboursée qu'en cas de redoublement de votre enfant.

(2) **CAP, 3PMET : 50 €.** Seconde, Première, Terminale : 100 €.

• ÉTAPE 4 •

Après l'avis favorable du Conseil de classe du 3^{ème} trimestre, vous recevrez la circulaire de rentrée en juillet 2025.

Toutes les données personnelles demandées sont traitées en conformité avec la RGPD.